



**ACADÉMIE
D'AMIENS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUEIL DES PROFESSEURS STAGIAIRES EPS

MARDI 31 AOUT 2021

CORALIE ALEXANDRE
ISABELLE BOULNOIS
DIDIER LANTZ
MARTINE WINCKELS-PANCHEN

INSPECTEURS D'ACADÉMIE
INSPECTEURS PÉDAGOGIQUES RÉGIONAUX EPS

Sommaire

1. Le statut de PSTG

2. L'inspection pédagogique régionale. Protocole sanitaire.

3. « De l'étudiant à l'enseignant » : une mutation profonde

4. DASR, signalement et évaluation.

5. Quelques recommandations.

1. Le statut de PSTG EPS.

Les professeurs stagiaires : lauréats de concours.

Circulaire n° 2014-080 du 17-6-2014

Les lauréats du CAPEPS- PSTG à mi temps:

8 à 9 heures d'enseignement

3 heures indivisibles d'AS durant la moitié de l'année scolaire

- Emploi du temps en établissement : mercredi, jeudi, vendredi
- Sur ces heures d'enseignement dues : **pas de co-intervention**
- **Pas d'heure supplémentaire**

Nous signaler immédiatement tout problème

Isabelle.boulnois@ac-amiens.fr

- ✓ Des classes en RESPONSABILITÉ
- ✓ Un tutorat mixte : EPLE et INSPé (cf réunion du 27 aout)
- ✓ Évaluations pour avis sur la titularisation en fin d'année scolaire.

2. L'inspection pédagogique régionale. Protocole sanitaire.

4 IA IPR EPS

- Coralie ALEXANDRE
- Isabelle BOULNOIS
- Didier LANTZ
- Martine WINCKELS PANCHEN

5 CHARGES DE MISSION

- AISNE : Emilien FERY
- OISE : Nicolas PASQUIER et Nicolas MOUNEY
- SOMME : Eric BRUNEL et Audrey MASSE

Le rôle des IA-IPR EPS

- Implantation des supports
- Choix des tuteurs EPLE
- Mise en œuvre du Dispositif d'Accompagnement et de Suivi Renforcé (DASR)
 - Suivi, accompagnement complémentaire
- Evaluation (inspection) pour avis sur la titularisation

Coordination, suivi académique du dossier des PSTG:

- Isabelle BOULNOIS pour les PSTG

Isabelle.boulnois@ac-amiens.fr

Nos temps de rencontre avec vous

- Cet accueil institutionnel : éléments de cadrage et recommandations.

- Deux rencontres avec Isabelle BOULNOIS :
 - **Mardi 5 Octobre 2021 à 14H** : prise de fonction et pratiques professionnelles.

 - **Mardi 1^{er} mars 2022 à 10h** : préparation de l'évaluation en vue de la titularisation.

Point d'appui : [le guide de l'année de stage en EPS](#)

Le protocole sanitaire à la rentrée 2021

Cadre sanitaire année scolaire 2021-2022	Doctrines d'accueil	Protocole sanitaire	Activités physiques et sportives
Niveau 2 / Niveau jaune	<p>Cours en présentiel en école primaire</p> <p>Cours en présentiel au collège</p> <p>Cours en présentiel au lycée</p>	<p>Maintien des mesures renforcées aération et lavage des mains</p> <p>Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire (droit commun en extérieur)</p> <p>Limitation du brassage par niveau obligatoire</p> <p>Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service</p>	<ul style="list-style-type: none"> Distances physiques adaptées selon les pratiques sportives. <p>Sports de contacts proscrits en intérieur</p> <ul style="list-style-type: none"> Port du masque <p>Pas de port du masque en intérieur et en extérieur lors d'une activité physique</p> <p>Port du masque pour les élèves statiques</p> <ul style="list-style-type: none"> Lieux de pratique <p>Activité physique en intérieur et extérieur sans port du masque</p> <p>Activités aquatiques</p>

Les modalités d'application du protocole sanitaire sont précisées au sein de l'établissement.

Prendre connaissance :

- Des usages en vigueur dans l'établissement : portail, outils, tutoriels, ...
 - Des ressources créées et utilisées par l'équipe EPS
 - Des ressources institutionnelles (eduscol)
-
- Se familiariser avec les outils, les manipuler
 - Se créer un panel de ressources

> BON SENS et PRAGMATISME

3. « De l'étudiant à l'enseignant » : une mutation profonde

Etudiant en réussite

=

Des capacités d'analyse
sur un plan théorique

Une réponse adaptée aux
exigences d'un concours

Un discours construit



Enseignant en réussite

=

Des compétences
professionnelles

Des réponses adaptées à
l'hétérogénéité des élèves

Des actes et des gestes
professionnels réfléchis et
construits

Un changement de statut → un changement de posture

Droits et obligations

Respect des obligations de service

Exemplarité

Loyauté

Neutralité

Réserve et discrétion

A lire : loi n°83 – 634 du 13 juillet 1983 portant sur les droits et les obligations des fonctionnaires

Partager et incarner les valeurs de la république

- S'approprier collectivement et individuellement ces valeurs

- Intégrer explicitement ces valeurs dans :

Les postures professionnelles

Les pratiques de classes

Les relations avec les élèves et leurs familles, par la vigilance sur les relations entre les élèves.

Signaler les atteintes aux valeurs de la république: un devoir

5 types de situations:

- Port de signes ou tenues non conformes au principe de laïcité
- Contestation d'enseignement ou enseignement non conforme
- Refus d'activité scolaire ou d'exécution de service
- Suspicion de prosélytisme
- Actes de Racisme et d'antisémitisme

Je suis confronté à une atteinte aux valeurs de la République:

- J'en averti immédiatement mon chef d'établissement
- j'établis un rapport factuel pour circonstancier les faits

L'année de stage est une année exigeante, qui réclame un engagement professionnel PRIORITAIRE.
(Cumul d'activité possible ... mais à éviter.)

Identifier les temps forts de l'année scolaire (réunions, bulletins, conseils de classe, périodes de stage...) pour construire son calendrier annuel et ANTICIPER.

... auxquels s'ajoutent ceux de l'INSPé

→ AVEC VOTRE TUTEUR EPLE : trouver la juste posture

Ni trop indépendant

Accepter d'être formé

Etre humble en tant qu'entrant dans le métier

Accepter le jeu de l'observation

Accepter d'être observé, questionné

Ecouter et entendre

Accepter le double du jeu du tuteur qui accompagne et qui participe à l'évaluation

Ni trop dépendant

Reconnaître ses points forts, ses lacunes, ses erreurs et en tirer des leçons

Faire la synthèse entre les apports de la formation et celle du tuteur sur le terrain et dans le contexte

Etre capable de se prendre en charge, ne pas tout attendre du tuteur.

Préciser progressivement ses propres valeurs

4. Dispositif d'Accompagnement et de Suivi Renforcé (DASR), signalement et évaluation.

LE DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT, DE SUIVI RENFORCÉ (DASR)

Étape 1

Remontée à la DAFPEN qui transmet aux inspecteurs + chargée de la professionnalisation, qui à son tour en informe les responsables de parcours

Septembre

1^{ère} visite formative pour les stagiaires en renouvellement

octobre

Bilan 1 : tuteur EPLE + Chef d'établissement + tuteur INSPÉ + resp parcours

1^{ère} visite formative

octobre

Préconisations, si nécessaire, **pour le stagiaire**, rédigées conjointement responsables de parcours et IPR avec appui du tuteur INSPÉ (axes de travail)

Modules supplémentaires INSPÉ envisageables dans le PIF et/ou Visite supplémentaire
+ Aide à l'observation pour le tuteur EPLE

Mi-novembre

Toutes les 1^{ères} visites formatives sont réalisées.

Étape 2

Préconisations, si nécessaire, pour le stagiaire :
axe de travail. **Modification PIF envisageable :**
Modules supplémentaires Rectorat + **INSPÉ**
+ Visite supplémentaire

Tuteur EPLE (Aide à l'observation) / **INSPÉ**
/ Chargée de la professionnalisation sont
informés

Janvier

Bilan 2 :

Rencontre inspecteurs -
Responsables de parcours

Visite 2 pour les TI et éventuellement

TC

Visite formative 2

Février

Mars

Visite formative
3 éventuelle
pour les Temps
incomplets

Avril-Mai

Inspections de
titularisation

Visite 3 toujours
possible

Juin

Jury d'examen
de
titularisation
(JET)

LE SIGNALEMENT D'UN STAGIAIRE EN DIFFICULTÉS

A tout moment de l'année

- Par le chef d'établissement
- Transmis aux IA IPR et à l'INSPE qui décident de la suite à donner:
 - soit une visite anticipée (tuteurs INSPÉ)
 - soit une visite conseil (IA IPR ou chargés de mission d'inspection).

Un rapport écrit est adressé au stagiaire par voie hiérarchique

Motifs de signalement = des difficultés récurrentes concernant

- La **SÉCURITÉ** des élèves
- Une **POSTURE** de fonctionnaire défaillante qui perdure devant les élèves et dans l'établissement
- Des problèmes récurrents de **GESTION DE CLASSE**
- Une maîtrise très insuffisante de la discipline et des **ASPECTS DIDACTIQUES**
- Une **CONDUITE D'ÉVITEMENT** ne permettant pas l'échange professionnel entre tuteur et stagiaire, des difficultés de remise en question

L'évaluation des PSTG

Une visite d'inspection (mi mars > mi mai)

Le Jury d'Evaluation et de Titularisation (JET)

Note de service N° 2015-055 du 17 mars 2015

- Examen des différents avis (corps d'inspection après consultation de la grille d'évaluation du tuteur, chef d'établissement, directrice de l'INSPE)
- Avis: favorable / défavorable > entretien
- Décision finale du JET > proposition à Monsieur le Recteur

Le niveau d'exigence

En référence aux compétences professionnelles:

Progresser...

... ET atteindre le niveau exigible

- ✓ Pour enseigner à temps complet
- ✓ Quel que soit le contexte professionnel
- ✓ Quel que soit le public

> Se référer au guide de l'année de stage (tableau par compétence professionnelle)

5. Quelques recommandations.

Les responsabilités du professeur face à sa classe

Le professeur est responsable des élèves qui lui sont confiés.

- Contrôle strict des retards et des absences
- Ne pas autoriser un élève à sortir seul sans information préalable de l'administration
- Ne jamais laisser les élèves seuls dans un espace
- Ne pas les libérer avant l'heure de la fin du cours
 - > Informer le chef d'établissement et/ou la vie scolaire du moindre incident

S'approprier le **règlement intérieur** de l'établissement pour mieux anticiper. C'est le cadre juridique de référence.

Connaitre le **protocole en cas d'accident** d'élèves.

+ TD 1^{ère} leçon et « gestion de classe »

POINTS DE VIGILANCE : la communication

Avec les élèves et les familles: proscrire téléphone portable, réseaux sociaux, familiarité, ...

Avec le chef d'établissement: respecter les protocoles ayant cours dans l'établissement. 1ère personne à qui vous devez rendre compte.

Avec les corps d'inspection:

- Courrier : par voie hiérarchique, c'est à dire transmis via le chef d'établissement
 - Mail : respecter une formulation respectueuse, correcte, précise, synthétique. Uniquement pour obtenir ou donner des informations. **Utiliser la boîte mail académique.**
-

Les écrits protègent et engagent

Renseigner **le cahier de texte** avec le plus grand soin.

= **Pièce administrative**, qui peut être consultée également par les corps d'inspection et par les services juridiques en cas de nécessité.

Important dans les situations de travail à distance, le cas échéant.

Le professeur est responsable des accidents qui se produisent dans sa classe.

Les **consignes de sécurité strictes et précises**

- définies et expliquées aux élèves.

- En EPS, nous conseillons aux professeurs de faire apparaître dans leurs documents (projet pédagogique disciplinaire, projet de cycle, de leçon...) ce qui est enseigné aux élèves en termes de « sécurité active » (parade, aide, assurage...).

A (re)lire attentivement : Circulaire N°2004-138 DU 13-7-2004 Risques particuliers à l'enseignement de l'EPS et au sport scolaire (BO n° 32 du 9 septembre 2004)

Ce qui doit vous animer

- Dans la conception
- Dans l'organisation
- Dans la mise en œuvre de la leçon
- Dans les bilans

➤ Être **EXPLICITE – CONCRET – PRÉCIS** (cibler)

Définir ce que élèves vont apprendre de plus, de mieux, de différent par rapport à la leçon précédente.

Pas uniquement ce qu'ils vont faire : **QUOI** et **COMMENT**

➤ **FAIRE PREUVE DE BON SENS**

Les sites institutionnels

MEN : <http://www.education.gouv.fr/>

Eduscol : <http://eduscol.education.fr/>

Site académique : <http://www.ac-amiens.fr/>

Site EPS de l'Académie : <http://eps.ac-amiens.fr/>



ACADÉMIE
D'AMIENS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

UN MÉTIER NOBLE, PASSIONNANT ET EXIGEANT

LUCIDITÉ, CONFIANCE, PERSÉVÉRANCE, CURIOSITÉ
> RÉUSSITE <

Nous souhaitons très sincèrement que cette année de stage soit conclue par votre réussite et vous permette d'entrer sereinement dans le métier.

Les IA-IPR EPS